

Faisant suite à la loi du 16/12/2021 quant à la vérification du CovidCheck de tous les salariés par l'employeur afin de pouvoir accéder à leur lieu de travail,

Je soussigné (e).....

(Nom/Prénom), salarié de l'entreprise

(Nom de la société), choisis la façon de procéder suivante :

Je présenterai mon CovidCheck chaque jour à l'entrée de l'entreprise.

Pour rappel : CovidCheck valide si vacciné/immunisé/Test négatif (soit test rapide antigénique de 24h ou test PCR de 48h, effectué en dehors des heures de travail)

Par facilité et pour éviter un contrôle journalier de mon CovidCheck, conformément à l'art. 3 septies (2) de la loi du 16/12/21

Je marque mon accord pour être repris sur une liste de vaccinés/immunisés dans l'entreprise. A tout moment, je peux révoquer cet accord. Cette liste sera détruite à la fin de la durée de validité de la loi.

Je m'engage à prévenir, le plus rapidement possible, mon employeur si l'état de mon CovidCheck devait changer.

Je ne serai pas en mesure de présenter un CovidCheck à mon employeur.

Dès lors je sollicite, pour cette période :

un congé, avec l'accord de mon employeur.

un congé sans solde (mon droit aux prestations de soins de santé sera maintenu)

L'employeur peut proposer du télétravail, s'il le souhaite, et dans l'éventualité où cela est possible dans le cadre du travail du salarié.

Fait à, le...../...../.....

Signature

Cette attestation est valable du 15/01/2022 au 28/02/2022 (voir plus si le Gouvernement prolonge cette mesure),

Mention relative à la protection des données personnelles

Les données personnelles reprises sur ce formulaire seront traitées par l'employeur dans le respect du règlement (EU) n° 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016. La finalité du traitement de ces données par l'employeur est d'anticiper et de faciliter l'organisation de l'entreprise à la suite de l'obligation du CovidCheck en entreprise instaurée par la loi du 16/12/2021 pour la période du 15/01/2022 au 28/02/2022 au minimum. Elle permettra également aux employés qui auront accepté de figurer une la liste vaccinés/immunisés dont question ci-avant de ne pas se soumettre au contrôle journalier du CovidCheck dans l'entreprise pendant cette période. Les données personnelles recueillies par l'employeur pour la réalisation de cette finalité seront traitées dans le strict respect du secret professionnel et ne seront pas divulguées à des tiers. Ces données seront conservées par l'employeur pendant la durée de l'obligation de vérification du CovidCheck et seront détruites dès que cette obligation sera levée.